



LA Lettre de la MUNICIPALITÉ

Lettre d'information de la municipalité aux habitant·e-s de Saran

UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR LE GRAND LIOT

Madame, Monsieur,

Vous en avez peut-être entendu parler ces derniers mois, après une réflexion approfondie, la municipalité a décidé de se séparer du Grand Liot, propriété de 117 hectares située en Sologne à 1 heure 30 de voiture de Saran.

Il est normal de vous adresser cette lettre spécifique pour vous exposer les raisons nous ayant amenés à prendre cette décision.

HISTORIQUE

Le Grand Liot, acheté par la commune en 1979, a rempli pendant de nombreuses années sa vocation auprès des habitants de Saran en permettant, surtout aux enfants, de partir en classe dépaycée ou en séjour vacances.

La ville a porté de lourds investissements afin d'entretenir les bâtiments (manoir, centre nature avec hébergement, ferme) mais également les espaces extérieurs (mares, étangs, bois, prairies...).

Malheureusement, ces dernières années, les activités sur le site ont été de moins en moins prisées et les modalités d'accueil des visiteurs de plus en plus contraignantes. Les classes privilégient leurs venues à la journée plutôt qu'en long séjour. Et dans le même temps, les saranais ne s'y rendent presque plus, même pour un seul jour.

Le gîte-manoir, même s'il était encore utilisé certains week-ends, demandait un gros rafraîchissement pour le maintenir dans de bonnes conditions d'accueil. Ce désintérêt progressif trouve sa source à travers l'évolution de la société. On constate en effet un fort déclin de fréquentation des colonies de vacances et une évolution des attentes des familles en matière de loisirs.

FRÉQUENTATION

En 2019, le Grand Liot n'a reçu que 240 enfants en séjours vacances et 141 enfants avec leurs classes (pour 1 700 élèves à Saran environ).

LE CHOIX DE S'EN SÉPARER

Malgré tout l'attachement que nous pouvons avoir pour ce site, il aurait été inconcevable de s'obstiner à vouloir le conserver. Nous avons également des comptes à vous rendre sur la gestion de la commune et il serait déraisonnable de poursuivre plus avant son activité dans ces conditions. De plus, le Grand Liot ne répond pas totalement à toutes les attentes éducatives et sociales des saranais. La Ville va donc proposer de nouvelles offres diversifiées : nous continuerons d'accompagner les familles et les enseignants pour les classes dépaycées et nous continuerons de proposer des séjours pendant les vacances scolaires à la campagne, à la montagne, ou à la mer.

Saran

{ Ensemble, vivons notre ville ! }



www.saran.fr

DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT IMPORTANTES

Aujourd'hui, Le Grand Liot enregistre un déficit d'environ 380 000 € par an. Tant que la fréquentation était constante, la ville pouvait assumer ce choix car il permettait de répondre à une attente de la population. Mais, cette somme n'est plus acceptable avec une si faible fréquentation. Le Grand Liot ne répond plus aujourd'hui à la vocation qui a justifié jadis son acquisition.

L'OPPORTUNITÉ D'UNE RELANCE DU SITE

Le couple d'acquéreurs du Grand Liot porte un projet qui nous semble correspondre à l'histoire de ce lieu. Des investissements pour revivifier le site sont ainsi envisagés et il s'agira toujours d'accueillir des enfants et des groupes, tout en y préservant l'environnement et le patrimoine Solognot dans le contexte touristique de la Vallée du Cher.

En proposant une offre de tourisme vert, avec des animations, une ferme pédagogique, l'organisation d'événements nature, avec hébergement et restauration, le Grand Liot va entamer une nouvelle étape de son histoire. Symbolique du terroir solognot avec ses forêts, ses taillis, ses bruyères et ses étangs, le domaine devrait donc garder ses belles valeurs : créateur de liens sociaux et environnementaux, il restera un lieu familial et éducatif de découverte de l'environnement.

OUI / NON

« Le Grand Liot va être vendu à plusieurs acheteurs »

OUI. L'espace principal du site, composé essentiellement du bâti, est la première partie vendue aux porteurs du projet de relance du site qui acquièrent également un étang, un espace de campement, des bois et plusieurs prairies. Le reste (uniquement des bois, prairies et un étang), sera cédé à des propriétaires riverains en priorité ou à d'autres porteurs de projets.

« La ville cède le Grand Liot à bas prix »

NON. Le Grand Liot est vendu à un prix de vente conforme aux estimations des agences immobilières. Les acquéreurs du site principal portent un véritable projet qui permet au Grand Liot d'avoir la seconde vie qu'il mérite.

« La ville vend à des grands propriétaires qui engrillagent la Sologne »

NON. Le projet d'écotourisme, certes privé mais soutenu par plusieurs collectivités locales et acteurs touristiques se veut être un projet, respectueux du site et de la nature.

C'est pourquoi, sur proposition du groupe majoritaire, le conseil municipal de Saran, réuni le 17 septembre dernier, a approuvé la vente d'une première partie du domaine du Grand Liot.



Saran

{ Ensemble, vivons notre ville ! }



www.saran.fr